RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00437
Numéro SIREN : 521 535 906
Nom ou dénomination : ABC MARINE SURVEILLANCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004918

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Etienne : dépôt n° 4918 en date du 13/06/2018

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 14 LOTISSEMENT LES RAYMONDES 42570 SAINT HEAND

Numéro SIRET * : 52153590600015

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30092017 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092016 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	208 966	030	89 255	119 711	141 623
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	208 966	048	89 255	119 711	141 623
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070			2 500
	Créances (2) — Autres * (3)	072	3 223	074		3 223	10 947
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	28 440	086		28 440	30 123
	Charges constatées d'avance *	092	883	094		883	1 914
	Total II	096	32 547	098		32 547	45 484
	Total général (I+II)	110	241 513	112	89 255	152 258	187 107

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	100	100
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	498	406
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	237	92
Provisions réglementées	140		
Total I	142	1 835	1 598
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	26 272	40 533
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 471	19 060
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 118 991)	172	122 680	125 916
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	150 423	185 510
Total général (I + II + III)	180	152 258	187 107

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	18 363
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 09 2017 (1)	Exercice N-1 clos le 30 09 2016 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires : 209)	210		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires : 215)	214		
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires : 217)	218	59 311	54 749
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	2	16 801
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	59 314	71 549
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	34 158	51 641
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * : 243 : 571)	244	1 407	1 300
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252		
	Dotations aux amortissements *	254	21 912	17 787
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * (259) ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (260)	262	5	4
	Total des charges d'exploitation (II)	264	57 482	70 733
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	1 832	817
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	553	709
	Charges exceptionnelle (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) : 347 ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) : 348) (VI)	300	1 000	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	42	16
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	237	92

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 237 — 314 :

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	42
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés (247) ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (248)	330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) (249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 undecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990		
	Dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346	350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 Déficit col. 2)	352 : 279	354 :
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 279	372 :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 208 966	442	444	446 208 966	208 966
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 208 966	492	494	496 208 966	208 966

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 67 343	532 21 912	534	536 89 255
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570 67 343	572 21 912	574	576 89 255

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATUS Informatique

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 279
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 347
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 30 septembre 2014, Monsieur Jolyon FASSIN a abandonné partiellement le compte courant dont il était titulaire au profit de la société ABC MARINE SURVEILLANCE avec clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 30 septembre 2024.
Compte tenu de cette clause le compte courant de Monsieur Jolyon FASSIN a été reconstitué à hauteur de 1.000 euros au 30 septembre 2017.
Au 30 septembre 2017, le solde de l'abandon en compte courant s'élève donc à 5.100 euros.
Le retour à meilleure fortune est constaté lorsque la situation nette de la société, après prise en charge de la régénération du compte courant, est d'un montant supérieur à celui de 1,5 fois le capital social, soit la somme de 1.500 euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	208 966		
TOTAL	208 966		
TOTAL GENERAL	208 966		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			208 966	208 966
TOTAL			208 966	208 966
TOTAL GENERAL			208 966	208 966

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	67 343	21 912		89 255
TOTAL	67 343	21 912		89 255
TOTAL GENERAL	67 343	21 912		89 255

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	21 912				
TOTAL	21 912				
TOTAL GENERAL	21 912				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	3 215	3 215	
Débiteurs divers	9	9	
Charges constatées d'avance	883	883	
TOTAL	4 106	4 106	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20	20		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	26 252	7 890	18 363	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 471	1 471		
Impôts sur les bénéfices	42	42		
Taxe sur la valeur ajoutée	303	303		
Autres impôts taxes et assimilés	429	429		
Groupe et associés	118 991	118 991		
Autres dettes	2 916	2 916		
TOTAL	150 423	132 060	18 363	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 242			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780
Dettes fiscales et sociales	429
Total	1 229

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	883
Total	883

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

En date du 30 septembre 2014, Monsieur Jolyon FASSIN a abandonné partiellement le compte courant dont il était titulaire au profit de la société ABC MARINE SURVEILLANCE pour un montant de 7.600 euros avec clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 30 septembre 2024.
Compte tenu de cette clause le compte courant de Monsieur Jolyon FASSIN a été reconstitué à hauteur de 1.500 euros au 30 septembre 2015 et de 1.000 euros au 30 septembre 2017.
Au 30 septembre 2017, le solde de l'abandon en compte courant s'élève donc à 5.100 euros.
Le retour à meilleure fortune est constaté lorsque la situation nette de la société, après prise en charge de la régénération du compte courant, est d'un montant supérieur à celui de 1,5 fois le capital social, soit la somme de 1.500 euros.

Engagements reçus

SAS ABC MARINE SURVEILLANCE

Exercice Clos le 30 septembre 2017

NATURE DES INDICATIONS	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
1-Capital social.....	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
2-Nbre d'actions ordinaires.....	100	100	100	100	100
3-Nbre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote).....					
II - OPERATIONS ET RESULTATS					
1-Chiffre d'affaires HT.....	32 711 €	33 446 €	44 992 €	54 749 €	59 311 €
2-Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	13 927 €	14 714 €	15 238 €	17 895 €	22 191 €
3- Impôts sur les bénéfices.....	10	0	48 €	16 €	42 €
4- Participation des salariés au titre de l'exercice...					
5- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	59 €	- 73 €	332 €	92	237 €
6- Résultat distribué.....	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - RESULTAT PAR ACTION					
1- Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions.....	139,17	147,14	151,19	178,79	221,49
2- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	0,59	-0,73	3,32	0,92	2,37
3- Dividende attribué à chaque action.....	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV - PERSONNEL					
1- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	0	0	0,00	0,00	0
2- Montant de la masse salariale.....	0	0,00	0,00	0,00	0
3- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux.....	0	0	0,00	0,00	0



« ABC MARINE SURVEILLANCE »

- : -

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

- : -

Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
5, Rue du Font Rozet

- : -

521 535 906 R.C.S. SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 30 MARS 2018

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 237,19 Euros de la manière suivante :

au compte « Autres réserves » :.....	237,19 €
TOTAL	237,19 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

LE PRESIDENT